

Commission Ethique publicitaire

Réunion du 29 avril 2010

Membres présents : Lionel Graindorge, Philippe Donneaux, Philippe Gillain, Michel Defour, Jean-Claude Massart et Stéphane Dor

Excusés : Jean-Francois Dessambre, Laurence Comminette et Christine Donjean

Nous sommes accueillis par Stéphane De Beni qui avec Roland Soubras viennent de reprendre l'imprimerie Fortemps. Il nous assure (et rassure) que la salle de réunion peut rester à notre disposition pour le travail de la commission.

RAPPORTS

Pas de remarques concernant les rapports précédents

REMARQUES

MD : Note de synthèse sur marché public, (voir avec Laurence lors de notre prochaine réunion) - Droit d'être informé – Accès à des documents et des services que l'UPMC peut rendre

JFD et Christine présenteront le fruit de leurs recherches et réflexions sur les appels d'offre.

CONDITIONS GENERALES

Nous adhérons aux conditions générales

Opposable et contradictoire (à vérifier)

Constatation : Si on précise que l'on adhère aux CG de l'UPMC et que l'on renvoie vers le site pour consultation du pdf. Est-ce suffisant ?

Doit-on imposer ?

LG et J-C M seraient Pour.

Ph G, MD et SD estiment qu'il ne faut pas imposer et qu'ils considèrent les CG UPMC comme un service à apporter aux membres.

Chaque membre pourrait choisir les points qui l'intéresse.

ARTICLE 1 à 4 relu et corrigé.

TACHES :

CG : ARTICLE 5 à 11 : à corriger (tous)

Christine :

- Synthèse charte éthique

Laurence :

- Résumé sur la procédure d'appel d'offre

JFD :

- Synthèse appel d'offre

PhG et SD :

- Conditions générales

Prochaine réunion, le jeudi 27 mai à 11h chez Fortemps.